

*Questions orales*

Le ministre ne trouve-t-il pas que cela démontre que les lignes directrices sont insuffisantes et qu'il faudrait plutôt adopter à cet égard une mesure législative du genre de celle qu'a proposée vendredi le chef du NPD dans son document intitulé: «Technological Change for a Fair Recovery»?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Non, monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec la conclusion de l'honorable représentante, mais je trouve qu'elle a soulevé une question importante. Je vais réfléchir à la question et m'enquérir à son intention.

● (1440)

LA QUALITÉ DES TRANSCRIPTIONS PRODUITES À PARTIR  
D'ENREGISTREMENTS SUR RUBAN

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui porte sur certains aspects de cet emploi, et plus précisément sur la banalisation des emplois féminins. La justice entre aussi en jeu. Les décisions qui seront prises vont avoir des répercussions sur la vie des gens, notamment des réfugiés et des immigrants. La qualité des transcriptions découlant de ce projet de réorganisation du travail, qui a déjà été appliqué ailleurs au Canada, va se détériorer. Cela s'est avéré là où le nouveau système a été mis en œuvre. Pouvons-nous obtenir la promesse qu'on prendra ces deux principes en considération, à savoir la qualité des transcriptions et le problème de la justice dans le cas de décisions cruciales, et la promesse d'effectuer de véritables changements technologiques qui amélioreront les conditions de travail comme le laissaient espérer les lignes directrices?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je comprends bien le fond de la question de l'honorable représentante. Je trouve qu'il s'agit d'une question sérieuse, et je vais examiner les deux aspects dont elle a parlé.

\* \* \*

## L'INDUSTRIE

LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LA PÉTROCHIMIE—LA  
DATE DE LA PRÉSENTATION

**L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Il y a environ une semaine, je lui ai demandé s'il savait quand le rapport du groupe d'étude sur la pétrochimie serait présenté. Je crois savoir que c'est maintenant imminent. Le ministre a-t-il des dates plus précises? Prévoit-il que ce rapport va être rendu public? Va-t-il accorder une audience à ses auteurs lorsqu'il aura été présenté?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Oui, monsieur le Président, le coprésident du groupe d'étude sur la pétrochimie a déclaré vendredi que le groupe de travail publierait son rapport dans la matinée du 6

février prochain. Il y aura une conférence de presse à ce sujet. Je crois savoir que le groupe de travail va organiser avec les présidents des trois caucus les séances d'information, aux moments qui leur conviendront.

\* \* \*

## LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LA RECHERCHE DE LETTRES DE DÉPUTÉS DANS LES DOSSIERS  
DU GOUVERNEMENT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et fait suite à celle du député de Provencher. Le premier ministre suppléant a parlé de l'accès à l'information. Il est passé à côté de la question. Ce dont nous voulions parler, c'est d'une autre loi du Parlement, la loi sur la protection des renseignements personnels, et la façon scandaleuse dont on porte atteinte aux privilèges des députés à la Chambre. Voilà la véritable question. Qu'est-ce qui est acceptable dans une société libre et démocratique d'après le gouvernement? Qu'est-ce qui est moralement acceptable? Est-il moralement acceptable que le ministre des Finances fouille dans les dossiers d'un député à la Chambre, qui peut ne pas être d'accord avec le gouvernement, ou de tout autre citoyen, et qu'en prenant la parole à la Chambre il déforme d'une manière scandaleuse la teneur de ces dossiers?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, quand j'ai répondu tout à l'heure, certains députés d'en face ont semblé agacés par mes propos. Si vous consultez la page 694 du hansard, vous lirez ceci:

L'HON. MARC LALONDE (MINISTRE DES FINANCES): Monsieur le Président, le chef de l'opposition dit que j'ai déformé la vérité. Si c'est cela qu'il soutient, veut-il me permettre de publier la lettre...

**M. Nielsen:** «La Lettre».

**M. Pepin:**

... qu'il a envoyée à l'époque à mes services à ce sujet-là?

**M. Nielsen:** La, c'est singulier. «La».

**M. Pepin:** Et voici ce qui suit:

M. MULRONEY: Publiez-la quand vous voudrez.

M. NIELSEN: Déposez-la.

**M. Nielsen:** On parlait de «la lettre»; c'est singulier.

**M. Pepin:** C'était une sorte de défi.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Pepin:** C'est visiblement un fait exceptionnel suite à un défi lancé par certains députés qui adorent faire ce genre de chose et obtiennent ce qu'ils méritent.

**M. Nielsen:** C'était un défi?

**M. le Président:** Le député de Saint-Jean-Est.